Tours-Fondettes agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

Votre avenir grandeur nature

LIVRET D'ACCUEIL

(CFA de Chinon)

Version Chinon novembre 2023

Centre-Val de Loire
www.regioncentre-valdeloire.fr

CFA Tours Fondettes agrocampus
BP 40079 - 37230 FONDETTES PPDC – Tèl : 02 47 42 17 90
CFA Antenne de Chinon
Rue du Petit Bouqueteau – 37500 CHINON
cfa.indre-et-loire@educagri.fr - www.tours-fondettes-agrocampus.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTUR ET DE LA SOUVER ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

BIENVENUE AU CFA de CHINON
Antenne du CFA
de Tours-Fondettes agrocampus

Sommaire

Notre centre de formation

Présentation de l'établissement ---------- 2
Organigramme du CFA CFPPA ---------- 3
Nos engagements qualité ---------- 5

Nos formations et missions

Filières, formations et missions ---------- 6
Mémento de l'apprentissage ---------- 7
Modalités d'élections des représentants des apprentis ---------- 8

La vie au CFA

Cadre de vie : Horaires, Service vie scolaire, cellule médiation, transport, hébergement, salle multimédia, parking, tarifs, atelier technologique, exploitation viticole, demi-pension ---------- 9
Plan d'accès au site de Chinon et Fondettes ---------- 10
Infos pratiques ---------- 11

Présentation de l'établissement

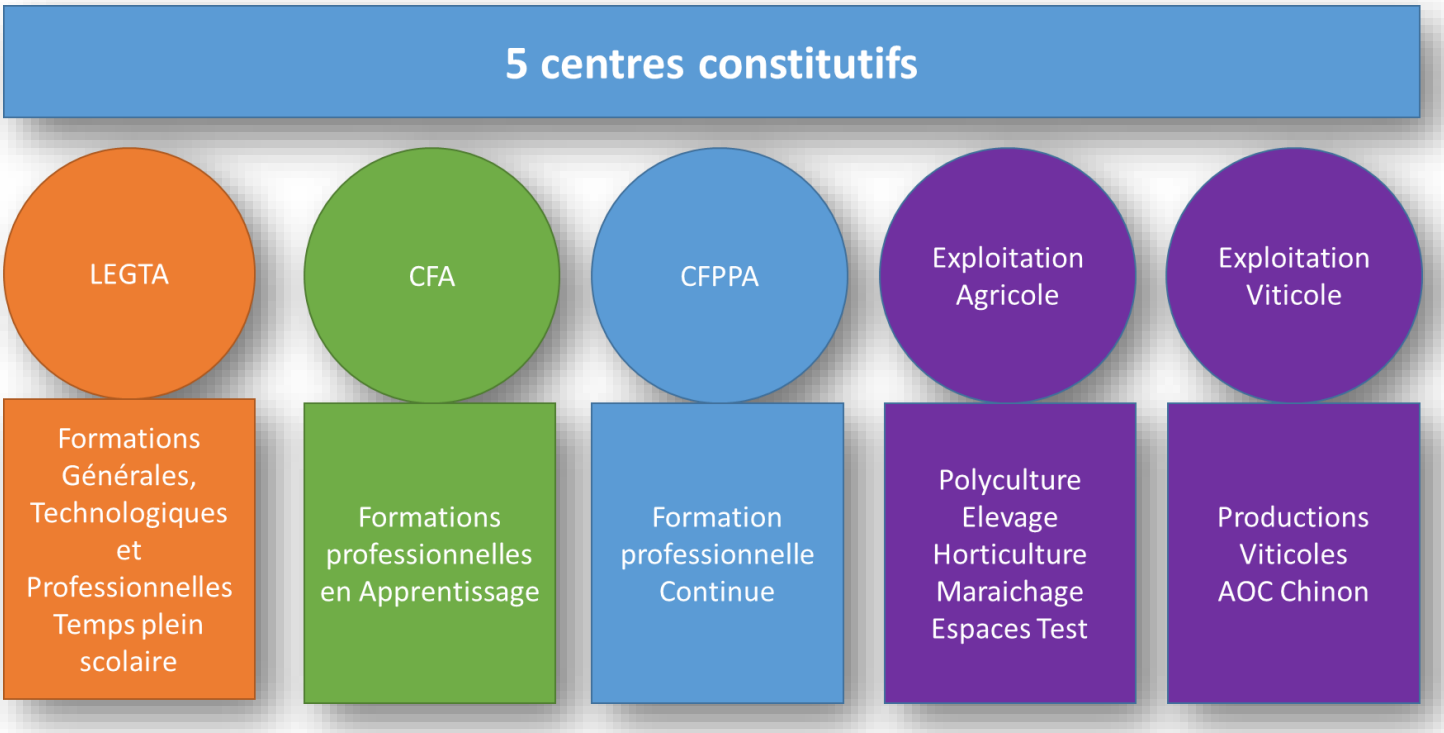

Nos missions

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
- Participer à l'animation et au développement des territoires ;
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes ainsi qu'aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires ;
- Participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

Tours-Fondettes agrocampus est un établissement regroupant lycéens, apprentis, étudiants et adultes en formation tout au long de la vie. Dans un écrin de verdure, un parc boisé de 24 hectares autour du Château de La Plaine, à 20 minutes de la gare Tours, cet établissement public « Grandeur Nature » gère deux exploitations agricoles à Fondettes et à Chinon.

CAP, secondes et baccalauréats scientifiques série S, technologiques ou professionnels, permettent aux jeunes de se former sur les entreprises au sein de la structure et d'acquérir des connaissances générales ancrées dans le vivant.

Les BTS regroupent sur le site 200 étudiants sur les filières eau, paysage, élevage, horticulture, maraîchage, et viticulture. Les liens avec l'université de Tours permettent de poursuivre les études dans la Région ou de choisir d'autres horizons en France ou à l'étranger.

Les exploitations, entreprises réelles intégrées aux filières professionnelles correspondantes, nous amènent à concilier formation théorique et professionnelle, facilitant l'apprendre et l'entreprendre, favorisant l'interaction entre l'expérience et la connaissance avec le souci de l'efficacité économique.

Nous serons ravis de vous accueillir pour vous conduire vers votre avenir grandeur nature.

Tours-Fondettes agrocampus
Lycée CFA CFPPA Exploitations

Qualité du service
Qualité de l'organisation
Qualité du suivi de l'apprenant

ORGANIGRAMME 2023-2024

L'AVENTURE DU VIVANT — ENSEIGNEMENT AGRICOLE — RÉVÉLE TON TALENT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Lien hiérarchique ———
Lien fonctionnel - - - - - -

VERSION septembre 2023

Sophie TERMEAU
Directrice Adjointe en charge de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage
DIRECTRICE du CFA et du CFPPA

Nicolas MARTIN
Responsable administratif et financier

Nordine BOUGUERAB
Responsable Vie Scolaire

Camille LEBLOND
Adjointe de direction
Ingénierie développement et communication

Clément RUSTERHOLTZ
Adjoint de direction
Responsable pédagogique

Xavier BINET
Responsable d'antenne CFA CFPPA Chinon

PÔLE ADMINISTRATIF et TECHNIQUE

- Christine BOUDOU — Gestion apprentis CFA
- Sandrine BOURQUARD — Assistante de direction Référente qualité
- Marie MAILLET — Gestion Stagiaires CFPPA
- Brigitte GIRAULT — Accueil CFA CFPPA
- Patricia LUCE — Comptabilité
- Martine PACQUETEAU — Accueil et Comptabilité
- Véronique DUVAL — Chargée de Médiation
- Anne-Sophie GUILLON — Secrétaire renfort administratif et qualité
- Stéphane SAULQUIN — Secrétaire Stages spécifiques
- Maxime PANVERT — Agent polyvalent entretien et maintenance
- Marc CLAIR — Agent polyvalent entretien et maintenance

PÔLE VIE SCOLAIRE

- Justine ROLQUIN — Surveillante Fondettes
- Pierre DRI — Surveillant Fondettes
- Olivier ARENA — Surveillant Fondettes
- Cécile PREVOST — Surveillante
- Pierre CHAMPION — Surveillant
- Martin GUILLET — Surveillant

PÔLE NUMERIQUE
Pascal BRITELLE
Responsable informatique Et innovations digitales

Anthony BOUCHER
Formateur en informatique

RÉFÉRENTE Parcours et Prépa Apprentissage
Caroline KOKOSZYNSKI

FORMATRICE Appui aux apprenants à besoins spécifiques
Hélène DUCOUT-BARON

RÉFÉRENTE HANDICAP et VAE
Véronique BARROUÉ

PÔLE PÉDAGOGIQUE

Élagage
- Johan BOUCHER
- José BRAZ
- Alain GOURMAUD
- Thierry GUÉRIN

Viticulture
- Romain LAUNAY

CDR
- Gwenaël DUBEE — Documentaliste Moniteur SST Assistant de prévention
- Maria DIOGO — TFR Documentation

VACATAIRES — Liste jointe

Agriculture
- Marie-Laure DUVEAU — Maraîchage Français
- Aurore DOUMESCHE — Zootechnie Moniteur SST
- Hervé LEFORT — Agronomie
- Martin CAILLON — Agro équipements

AMENAGEMENTS PAYSAGERS
- Laurent SABOURIN — AP Certiphyto
- Corinne MEUNIER — Biologie Espaces Verts
- Valérie DUBERNARD — Lecture du paysage Conception
- Stéphane DAUTAIS AP
- Hugues JOURDAIN AP
- Stéphane AVENET AP
- Stéphane MARCHAIS — AP Écologie
- Jean Luc MORGE — Histoire des jardins Maçonnerie
- Josselin DERENNE AP
- Vincent DELION AP
- Virginie PACAUD AP

Hippologie
- Jérôme KERZERHO
- Audrey DEMIRDJIAN
- Jehanne LEFEVRE

Matières Générales
- Fabienne PINARD — Biologie Gestion
- Karelle HARDY — Anglais Français Mobilité nationale et internationale
- Yannaël COLLAS — Maths Physique chimie
- Alexandra CHASSANDE — Mathématiques
- Nathalie LICTEVOUT — Biologie Chimie Zootechnie
- Peggy LÉGER — Économie Gestion
- Karim ABBEY — Économie
- Oriane MATRAY — Français HG - ESC
- Cassandre BUCAT — Histoire Géographie ESC
- Gilles PORNIN — Français Histoire Géo Communication VAE
- Quentin RUSTEROLTZ — Histoir Géo - Anglais ESC - Français
- Véronique BARROUÉ — Anglais
- Franck ALEHAUSE — EPS
- Xavier BINET — EPS Mathématiques

Tours-Fondettes agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

Qualité du service
Qualité de l'organisation
Qualité du suivi de l'apprenant

ORGANIGRAMME 2023-2024

Sophie TERMEAU

Directrice Adjointe en charge de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage
DIRECTRICE du CFA et du CFPPA

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Lien hiérarchique ———
Lien fonctionnel - - - - - - - - - -

VERSION septembre 2023

Nicolas MARTIN

Responsable administratif et financier

Nordine BOUGUERAB

Responsable Vie Scolaire

Camille LEBLOND

Adjointe de direction
Ingénierie développement et communication

Clément RUSTERHOLTZ

Adjoint de direction
Responsable pédagogique

Xavier BINET

Responsable d'antenne CFA CFPPA Chinon

VACATAIRES

MATIERES GENERALES

Manel MARTINEZ GAVARA
Mathématiques – Remédiation - Informatique

Françoise PARREIL
Anglais

Angélique MAILLET
Français - Anglais

ELAGAGE

Antoine BARDON
Techniques élagage

Sébastien ROBIN
Élagage et grimpé

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Christine VAILLE
Biologie et aménagements paysagers

Lissandra ALVES
Biologie et aménagements paysagers

Maryse FRIOT
Certiphyto – Fleurissement Vivaces

Anthony WERNER
Aménagements Paysagers

VITICULTURE

Guillaume THIBAULT
Taille de Vigne

Jérôme BLANCHIN
Viticulture – travail du sol

AGRICULTURE

Fabien RAYMOND
Agronomie

Philippe BERTON
Soudure - Simulateur

Olivier GIRAULT
Travaux agri – entretien maintenance

Michel VAH
Travaux agri – entretien maintenance

Emilie PELLEGRY LASCAUX
Agronomie

Richard WASZACK
Agriculture -Soudure

Benoit FRANCOMME
Mécanique

Frédéric BIZIEUX
Agriculture

NOS ENGAGEMENTS

- **Accompagner l'apprenant tout au long de son parcours de formation**
  et garantir la qualité des formations dispensées.

- **Mobiliser les équipes au service des nouveaux défis que l'enseignement agricole public doit relever,**
  entretenir le niveau d'expertise, conduire des projets et innover.

- **Assurer des formations à faible empreinte écologique, enseigner à produire autrement**
  et contribuer ainsi à l'engagement collectif en matière de durabilité et de préservation de l'environnement.

- **Être reconnu en tant qu'établissement de formation attractif en recherche d'amélioration continue,**
  innover dans la programmation des formations, actualiser la carte de formations et maintenir une visibilité forte tout en renforçant les liens avec les partenaires.

Pourquoi mettre en place une démarche qualité ?

- Qualité des formations et réussite des apprenants
- Qualité des échanges et du suivi
- Partage de connaissances, d'innovations, d'outils
- Planification, conduite de projets et vision stratégique
- Reconnaissance de notre CFA-CFPPA au sein du territoire

version 01/2023

NOS FILIERES ET FORMATIONS

Agriculture - Horticulture :
- CAPa MA (sur Chinon) : Ruminants et Grandes Cultures
- CAPa Ma : Horticulture
- Bac Pro : Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Hippique :
- CAPa : Palefrenier Soigneur
- Bac Pro : Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Viticulture :
- CAPa Ma Viticulture (sur Chinon)

Paysage-Espaces Verts :
- CAPa Jardinier Paysagiste (sur Chinon et Fondettes),
- Bac Pro Aménagements Paysagers
- BTSA Aménagements Paysagers

Élagage :
- CS Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur

Agroéquipement :
- CS Tracteurs et Machines agricoles

NOS MISSIONS

· Former des jeunes en partenariat avec des employeurs. Le CFA s'engage à dispenser une formation générale, technologique et pratique en association avec les maîtres d'apprentissage du CAPA au BTSA.

· Aider aux mieux les jeunes dans leur suivi scolaire avec une aide particulière aux personnes en difficulté.

· Conseiller les jeunes sur leur devenir et les aider dans leurs choix.

· Répondre au mieux aux attentes des apprentis et des maîtres d'apprentissage concernant le contrat d'apprentissage et la législation.

· Accompagner le jeune pour le préparer au mieux à son examen.

Contacts et personnes ressources au CFA

cfa.indre-et-loire@educagri.fr - 02.47.42.17.90

- **Christine BOUDOU**, Gestion administrative des apprentis
- **Véronique DUVAL**, Chargée de Médiation
- **Nordine BOUGUERAB**, Responsable Vie Scolaire
- **Clément RUSTERHOLTZ,** Adjoint de direction et responsable pédagogique

La formation par apprentissage, c'est :

- Se former à un métier en alternance CFA / Entreprise
- Etre salarié => Signer un contrat de travail
- Acquérir une expérience professionnelle
- Obtenir un diplôme

Conditions d'accès à la formation :

- Toute personne âgée de 16 à 29 ans ou 15 ans sortant de 3ème ou dont le projet professionnel est défini et qui a envie d'entrer dans la vie active et travailler
- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur pour la durée du diplôme

Trouver un contrat est une démarche personnelle, il vous faudra :

- Faire votre CV et votre lettre de motivation
- Rechercher en fonction de votre situation géographique et de vos moyens de locomotion / hébergement

Droits et devoirs de l'apprenti, en tant que salarié en formation :

Une fois dans l'entreprise, il doit respecter le règlement intérieur et la durée hebdomadaire du travail de 35 heures, le temps de formation faisant partie intégrante de cette durée. Il a ensuite les mêmes droits que les autres salariés : 5 semaines au minimum de congés payés, protection maladie, maternité, accidents du travail… Ils sont bien sûr tenus d'effectuer les tâches confiées par l'employeur. De son côté, celui-ci doit leur permettre d'apprendre leur métier.

Les règles en matière de Santé et Sécurité au Travail

Un jeune de moins de 18 ans ne peut pas effectuer de travaux comportant des risques pour sa santé ou sa sécurité. Toutefois, pour les besoins de sa formation, il peut être employé à certains travaux réglementés. Vous devez alors remplir une déclaration de dérogation préalable.

Démarches et Renseignements auprès de la DREETS Centre Val de Loire

Rémunération et Aides :

Âge de l'apprenti	Ancienneté dans l'entreprise		
	1ère année de contrat	2ème année de contrat	3ème année de contrat
16 à 17 ans	27 %	39 %	55 %
18 à 20 ans	50 %	57 %	67 %
21 à 25 ans	53 %	61 %	78 %
26 ans et plus	100 %	100 %	100 %
SMIC horaire au 1er août 2023 : 11,52 €			

L'aide au Premier Équipement

Les classes entrantes 1ere année CAP, 2nde BAC PRO, BTS et CS peuvent prétendre à un premier équipement pédagogique financé par l'OPCO ou la Collectivité.
Cet équipement est défini par l'équipe pédagogique du groupe classe.
Les EPI ne rentrent pas dans cette enveloppe et seront pris en charge par l'employeur.

MODALITÉS D'ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DES APPRENTIS

Election.

Il est procédé à l'élection d'un représentant titulaire des apprentis et d'un suppléant. Cette élection s'effectue au scrutin uninominal à deux tours, au cours des 2 premières semaines en centre de formation.

Rôle des délégués.

Au sein du groupe, le délégué joue un rôle d'information et de régulation, afin de maintenir la cohésion nécessaire et la bonne marche de la formation.
Il peut être amené à présenter les demandes émanant du groupe au coordonnateur de filière ou à la direction. Les délégués ne siègent au Conseil de Perfectionnement qu'à titre consultatif.
Lors du Conseil de Perfectionnement qui se réunit trois fois par an, le délégué exprime les remarques que le groupe lui transmet. Ce représentant aura soin de consulter auparavant chaque membre du groupe et de restituer de façon impartiale leurs demandes.

Le Conseil de Perfectionnement.

Le Conseil de perfectionnement est constitué de :
1°.- trois représentants élus des apprentis
2°.- trois représentants élus des formateurs et des personnels administratifs ou de service du centre
3°.- cinq représentants des organisations professionnelles agricoles
4°.- un représentant de la Chambre d'Agriculture
5°.- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
6°.- le chef du service départemental chargé du travail et de la protection sociale agricoles ou son représentant
7°.- le Directeur de l'EPLEFPA
8°.- un représentant d'un organisme public compétent pour les domaines abordés par les formations dispensées par le centre.

A sa tête, siège un Président, nommé pour 3 ans. Le conseil élit son président parmi les membres cités aux alinéas 3 et 4.
Le Conseil de Perfectionnement a un rôle consultatif sur l'organisation pédagogique de la formation et sur le fonctionnement et l'organisation du centre.

LA VIE AU CFA DE CHINON / CADRE DE VIE

Les Horaires pour les apprentis

JOUR	MATIN	APRES MIDI
Lundi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 00 – 17 h 00
Mardi au Jeudi	8 h 00 – 12 h 00	13 h 00 – 17 h 00
Vendredi	8 h 00 – 12 h 00	

Le service Vie Scolaire

Le chef de service de la Vie Scolaire accompagné de ses surveillants est à votre disposition pour vous accompagner dans votre quotidien au CFA. Lors des semaines d'ouverture de Chinon un surveillant est missionné pour gérer la vie scolaire pendant la journée.

La cellule Médiation

L'espace de médiation est un lieu d'écoute et d'accompagnement. En effet, il s'agit de sécuriser le parcours de formation de l'apprenant à travers un suivi personnalisé et adapté. Les missions s'articulent principalement autour des axes de travail suivants : suivi et accompagnement de l'apprenant en cas de difficultés et prévention/accompagnement des ruptures.

Les Transports

Depuis la Gare de Chinon : 20 min à pied

L'hébergement et la restauration

Le CFA dispose d'un internat au lycée Rabelais et au CFA de Fondettes. Une navette est prévue chaque soir et matin.

Les apprentis internes peuvent aussi bénéficier de sorties organisées, et ont au minimum une heure d'étude encadrée en salle par jour de présence.

La salle multimédia :

Une salle dotée de 10 postes informatiques, accessible sous responsabilité d'un formateur permet aux apprenants de s'initier ou de se perfectionner dans le domaine de la bureautique, de l'informatique et de la recherche internet.

Le parking :

Les apprenants internes peuvent se garer sur le parking à côté du CFA. Un parking vélo scooter, moto est à la disposition. Les véhicules garés sur les parkings restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

Les tarifs

Le tarif de l'internat correspond à 4 nuits et à 9 repas.

SITE	CHINON	TARIF A LA SEMAINE *
Garçons ou filles Chambre de 4 personnes		63 euros repas et nuits

* sous réserve de mise à jour en CA

DEMI PENSION

Le tarif de la demi-pension correspond à 5 repas (forfait)

FONDETTES et CHINON	Par semaine 19.50 euros
	Forfait 4 jours 15.60 euros

Attention les repas non consommés le vendredi ne seront pas remboursés.

PLAN DE CHINON

PLAN D'ACCES Tours-Fondettes agrocampus

Coordonnées GPS :
127 avenue du Général de Gaulle
37230 FONDETTES

Prendre la sortie "Fondettes Sud" du périphérique Ouest

En bus :

Ligne 11 direction Mareuil
Arrêt Agrocampus

http://www.filbleu.fr

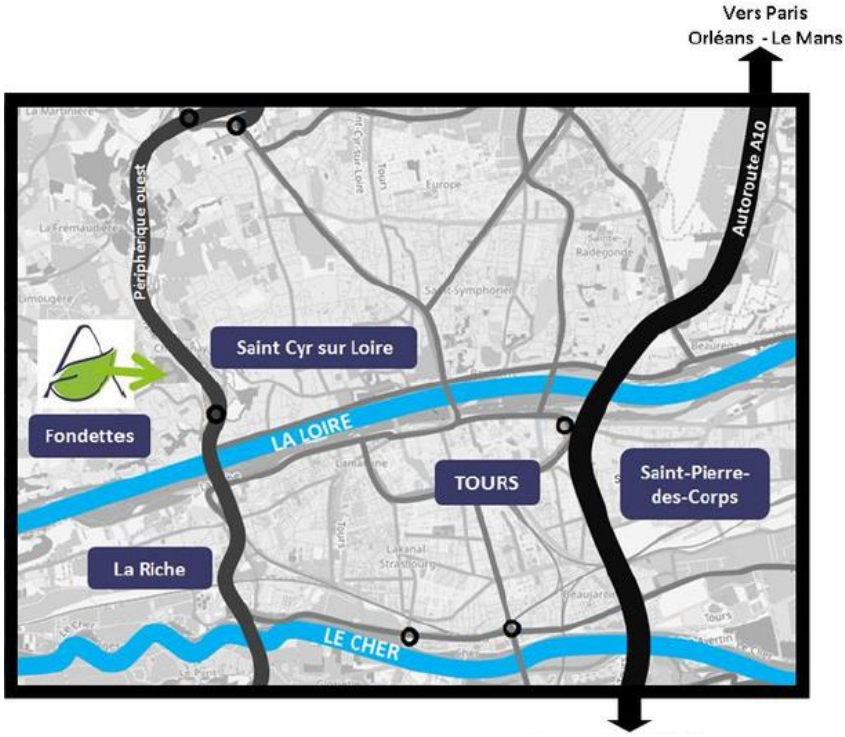

→ Que faire en cas de ?

Réclamations / Suggestions / Remarques :

Une boîte de suggestions, relevée toutes les semaines,
est à votre disposition dans le couloir

Vous pouvez aussi faire vos remarques par le biais de l'adresse mail :
suggestions.cfacfppa37@educagri.fr

Retards ou absences :

Passage obligatoire à la vie scolaire avant de rejoindre votre salle de cours

Appeler la vie scolaire ou mail dès la première heure d'absence

viesco.cfa37@educagri.fr

Problème constaté dans les locaux, demande ou remise de clé d'internat :

Vous rendre à la vie scolaire pour signaler le problème

TOURS-FONDETTES AGROCAMPUS

LÉGENDE

- C.F.A. (apprentissage)
- C.F.P.P.A. (formation continue)
- La Bergerie
- Le Lycée
- Les Serres Horticoles
- Boutique de Vins
- Administration
- Parking
- Circulation véhicules
- Circulation piétons

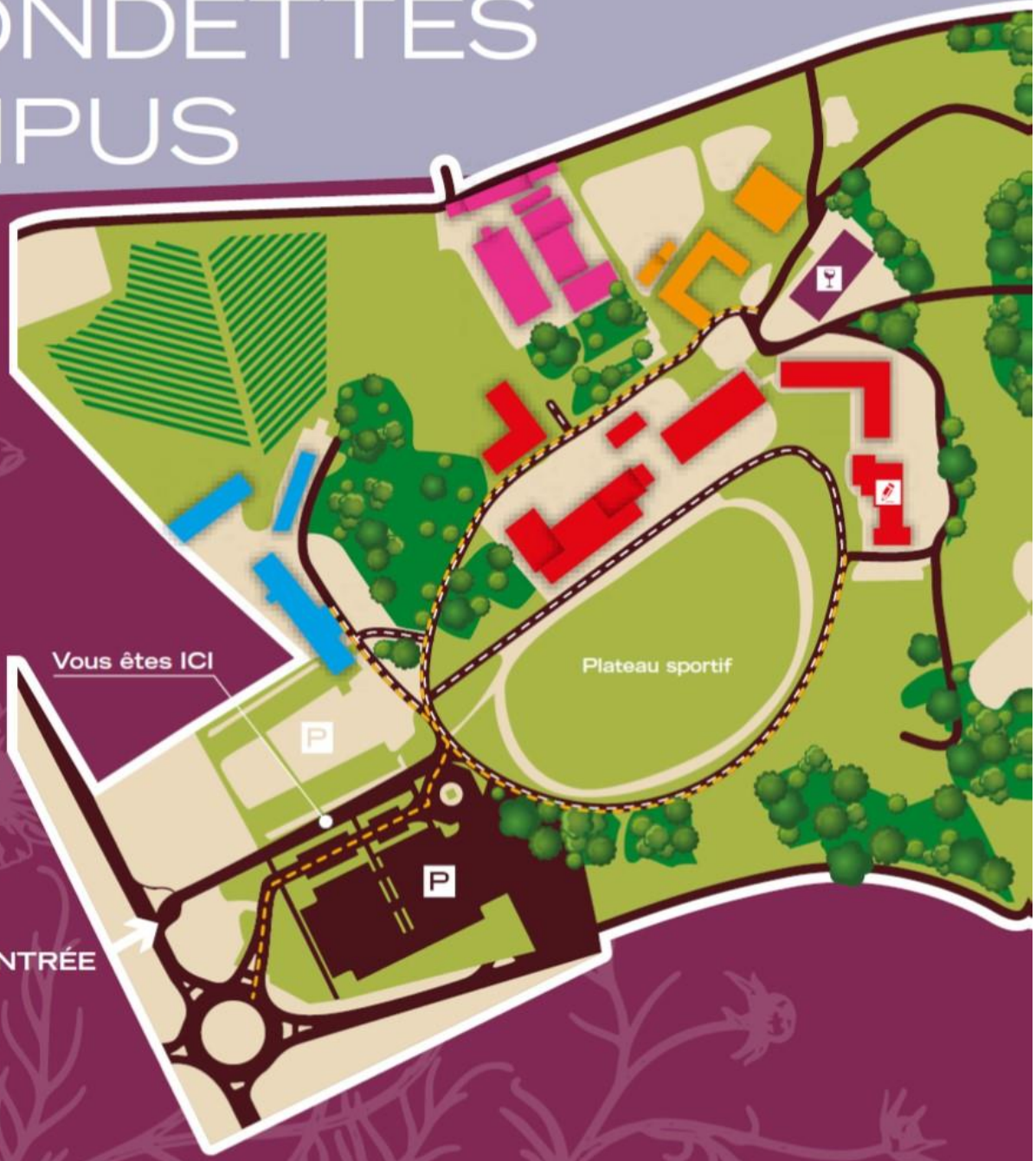

Tours-Fondettes agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

Adresse postale : BP 40079 – 37230 FONDETTES PPDC

(GPS : 127 Avenue du Général De Gaulle 37230 Fondettes)

Antenne de Chinon : 26 Rue du Petit Bouqueteau – 37500 CHINON

CFA : 02-47-42-17-90 – CFPPA : 02.47.42.02.47

cfa.indre-et-loire@educagri.fr

cfppa.tours@educagri.fr

www.tours-fondettes-agrocampus.fr

ToursFondettesagrocampus

Locaux sous réglementation ERP, accessibles aux personnes à mobilité réduite
Orientation et adaptation pédagogique possible, tuteurée par un référent handicap